

**HST 105 - Histoire du Canada de 1840 à nos jours  
(3 crédits)  
Hiver 2024**

Professeur : Harold Bérubé

Bureau : E5-3115

Téléphone : 819 821-8000 poste 65572

Courriel : [Harold.Berube@USherbrooke.ca](mailto:Harold.Berube@USherbrooke.ca)

Disponibilités : le lundi de 13h00 à 16h00 (en personne ou via Teams)

**PLAN DE COURS**



**OBJECTIF**

Acquérir une vue synthétique des principaux problèmes de l'histoire du Canada depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

**CONTENU**

Principaux problèmes en histoire politique, économique, sociale, culturelle du Canada. Entre autres : les Autochtones, l'immigration, l'industrialisation et l'urbanisation, les disparités régionales, la Confédération et les débats constitutionnels, le nationalisme et les politiques linguistiques, les politiques nationales et le libre-échange, les investissements étrangers, la défense, la coopération internationale, les relations internationales, les structures sociales et les inégalités sociales, les communications et la culture.

## CALENDRIER DU COURS

<b>5 janvier</b>	<b>INTRODUCTION</b> A. Présentation du cours B. L'Amérique du Nord britannique au milieu du XIX <sup>e</sup> siècle
<b>PREMIÈRE PARTIE : LA CRÉATION D'UN PAYS (1840-1896)</b>	
<b>12 janvier</b>	<b>DE L'UNION A LA CONFEDERATION (1840-1867)</b> A. L'Union et ses suites B. Négociations et Confédération <b>Lectures :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• « Présentation » et « Chapitre 2 – Parler d'une seule voix », dans Éric Bédard, <i>Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle</i>, Montréal, Boréal, 2009, p. 11-27, 81-127.</li></ul>
<b>19 janvier</b>	<b>L'AVÈNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (1840-1896)</b> A. Un nouvel ordre économique B. Société et culture à l'ère industrielle <b>Lectures :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• « Introduction » et « III. Salaires des hommes et coût de la vie », dans Bettina Bradbury, <i>Familles ouvrières à Montréal. Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation</i>, Montréal, Boréal, 1995 [1993], p. 13-22, 101-150.</li></ul>
<b>26 janvier</b>	<b>LE NOUVEAU RÉGIME FÉDÉRAL ET SES RELATIONS INTERNATIONALES (1867-1896)</b> A. Compléter la Confédération B. Conflits et tensions <b>Lectures :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• « Introduction to the 2013 edition » et « Chapter 7 – Treatise, Famine, and Epidemic Transition on the Plains, 1877-82 », dans James Daschuk, <i>Clearing the Plains. Disease, Politics of Starvation, and the Loss of Indigenous Life</i>, Regina, University of Regina Press, 2019, p. xxiii-xxxvi, 99-126.</li></ul>

## DEUXIÈME PARTIE : ESSOR ET TIRAILLEMENTS (1896-1945)

<b>2 février</b>	<b>UNE ÉCONOMIE EN MUTATION</b> A. « Un brillant avenir » (1896-1918) B. Transition, crise et guerre (1918-1945) <b>Lectures :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>« Introduction » et « 7. The Conservation Era », dans James Murton, <i>Canadians and Their Natural Environment. A History</i>, Oxford, Oxford University Press, 2021, p. 1-9, 139-158.</li></ul>
<b>9 février</b>	<b>UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION</b> A. « Un brillant avenir » (1896-1920) B. Transition, crise et guerre (1920-1945) <b>Lectures :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>« Introduction » et « 2. Des hommes dans la ville », dans Dominic Dagenais, <i>Grossières indécentes. Pratiques et identités homosexuelles à Montréal, 1880-1929</i>, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, p. 3-17, 73-120.</li></ul>
<b>16 février</b>	<b>LES NATIONALISMES, LES RÉGIONALISMES ET LA POLITIQUE CANADIENNE</b> A. « Un brillant avenir » (1896-1918) B. Transition, crise et guerre (1918-1945) <b>Lectures :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>« Introduction » et « 7. La papauté contre l'Empire », dans Sylvie Lacombe, <i>La rencontre de deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationales et impériales au Canada entre 1896 et 1920</i>, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 1-33, 227-249.</li></ul>
<b>23 février</b>	<b>Examen de mi-session</b>
<b>1<sup>er</sup> mars</b>	<b>Travail et rencontres individuelles en classe</b>
<b>4 au 8 mars</b>	<b>SEMAINE DE LECTURE</b>

TROISIÈME PARTIE : REFONDER LE CANADA (1945-1982)	
<b>15 mars</b>	<p><b>L'ÉCONOMIE CANADIENNE : PROSPÉRITÉ ET RÉCESSION</b></p> <p>A. Les « Trente Glorieuses » (1945-1973)</p> <p>B. Crises et reprises (1973-1982)</p> <p><b>Lectures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Introduction » et « Chapitre 4 – La modernité économique », dans Stéphane Savard, <i>Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005</i>, Québec, Septentrion, 2013, p. 14-33, 182-244.</li> </ul>
<p><b>Période d'évaluation des enseignements : du 17 mars au 6 avril 2024</b></p> <p>N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : <a href="https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/">https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</a></p>	
<b>22 mars</b>	<p><b>LA SOCIÉTÉ CANADIENNE A L'HEURE DU BABY-BOOM</b></p> <p>A. Une nouvelle société (1945-1960)</p> <p>B. La culture du narcissisme ? (1960-1982)</p> <p><b>Lectures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Introduction » et « Chapitre IV – Point de rencontre, point de rupture », dans Sébastien Couvrette, <i>Le récit de la classe moyenne. La publicité des quotidiens montréalais, 1920-1970</i>, Montréal, Leméac, 2014, p. 7-16, 175-216.</li> </ul>
<b>29 mars</b>	<b>Vendredi saint</b>
<b>5 avril</b>	<p><b>ENJEUX POLITIQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</b></p> <p>A. L'ère du consensus libéral</p> <p>B. Le Québec, la Confédération et le monde</p> <p><b>Lectures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>« Introduction » et « Chapitre 5 – « Tâter le pouls de la Confédération : les commissaires au cœur de la crise canadienne », dans Valérie Lapointe-Gagnon, <i>Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton</i>, Montréal, Boréal, 2018, p. 7-24, 159-192.</li> </ul> <p><b>Remise du travail de recherche en formats électronique et papier</b></p>

<b>QUATRIÈME PARTIE : UN PAYS INCERTAIN (1982-2013)</b>	
<b>12 avril</b>	<b>ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ À L'ÈRE DU NÉOLIBÉRALISME</b> A. Une économie fragilisée B. Une société fracturée
<b>19 avril</b>	<b>FRACTURE ET RECOMPOSITION DE LA SCÈNE POLITIQUE CANADIENNE</b> A. Une unité nationale incertaine B. Après le consensus libéral  <b>Bilan et conclusion</b>
<b>26 avril</b>	<b>Examen final</b>

## **MÉTHODOLOGIE**

Il s'agit d'un cours de base pour des étudiants ayant peu ou pas de connaissances en historiographie canadienne. La formule pédagogique privilégiée est donc la présentation magistrale, doublée de la lecture d'études complémentaires et marquantes sur le plan historiographique. Le cours est donc surtout orienté vers l'acquisition de connaissances relatives à l'histoire du Canada depuis 1840 et à ceux et celles qui l'ont étudiée, mais ouvre la porte à un premier contact avec les compétences nécessaires à l'analyse historique par l'entremise d'un travail de recherche mobilisant études et sources.

## **DOCUMENTS OBLIGATOIRES**

La majorité des séances sont associées à la lecture de l'introduction et d'un chapitre d'un ouvrage portant sur le thème étudié cette semaine-là et significatif sur le plan historiographique. Dans le cadre du cours, ces ouvrages seront abordés par le professeur, qui les mettra en contexte et traitera de leur impact sur la pratique de l'histoire canadienne. Cela dit, il est attendu que ces lectures soient faites de manière active en amont du cours et leur contenu fera partie de la matière sur laquelle portent les deux examens.

## **Moodle**

Un site Moodle existe pour le cours. Vous êtes encouragés à le visiter au cours de la session. Vous y trouverez :

- le plan de cours et les documents relatifs aux évaluations ;
- des copies des lectures proposées ou des liens qui permettent d'y accéder ;
- des copies des présentations PowerPoint utilisées dans les cours ;
- des liens vers les principales ressources disponibles en histoire à la bibliothèque des sciences humaines.

## ÉVALUATION

Évaluation	Date de remise	Pondération
Examen de mi-session	23 février	20%
Plan et bibliographie	16 février	0% (optionnel)
Travail de recherche	5 avril	40%
Examen de fin de session	26 avril	40%

### **1. Examen de mi-session**

**Valeur :** 20%

**Date de remise :** 23 février

Lors de l'examen de mi-session, qui aura lieu en classe, vous devrez répondre à **2 questions à développement court** (1-2 pages) à partir d'une liste de six questions proposées. Chaque réponse vaut 10 points. La matière couverte par l'examen inclut tout ce qui a été vu durant les cours qui l'ont précédé, incluant les lectures au programme. L'évaluation de l'examen ne tient pas compte de l'orthographe et de la grammaire (dans la mesure où le texte est compréhensible). Il n'est pas nécessaire d'intégrer une introduction ou une conclusion dans les réponses. Cela dit, ces réponses doivent proposer un argumentaire clair et précis, s'appuyant sur des personnages, des lieux, des dates, des concepts ou des événements spécifiques vus en classe.

### **2. Plan et bibliographie**

**Valeur :** 0% (optionnel)

**Date de remise :** 16 février au début du cours

**Contenu :** Il s'agit d'une première étape optionnelle dans la préparation du travail de recherche à remettre à la fin de la session (voir la section suivante). Le document, de 2-3 pages, doit contenir :

- Une première ébauche de l'introduction du travail de recherche à venir incluant : le sujet du travail de recherche, la question à laquelle vous allez répondre (problématique), la réponse que vous allez défendre (hypothèse).
- Un plan préliminaire du travail de recherche identifiant ses principales sections (incluant une description succincte, mais claire de ce qu'elles contiendront).
- Une bibliographie préliminaire contenant au moins 5 titres pertinents (articles scientifiques et monographies).
- Ce travail doit être précédé d'une page-titre et répondre aux normes de présentation du département d'histoire.

Ceux et celles qui remettront ce document seront invités à rencontrer le professeur en classe lors du cours du 1<sup>er</sup> mars pour obtenir un retour sur le projet, incluant des propositions pour bonifier le travail.

### **3. Travail de recherche**

**Valeur :** 40 %

**À remettre :** 5 avril au début du cours

**Sujet et portée :** Le travail de recherche doit avoir pour sujet l'une des 60 questions proposées par le professeur. Un maximum de deux étudiants peut travailler sur la même question. Pour choisir l'un de ces sujets, il est essentiel de mettre son nom sur la liste de questions qui sera disponible en classe en format papier. Le travail de recherche doit offrir une réponse à cette question. Il est possible de la modifier légèrement pour en préciser la portée.

Notez bien que le travail de recherche doit avoir une portée analytique. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de raconter de manière descriptive un épisode de l'histoire du pays, ou encore de travailler à partir d'ouvrages de vulgarisation. Il s'agit d'interroger le passé à partir d'une question de recherche précise et d'une réponse qu'il s'agit de valider (ou d'infirmer) à partir de recherches dans les études historiques produites par des chercheurs de niveau universitaire et dans les sources, si la possibilité de présente. Les travaux qui ne correspondent pas à ces attentes seront considérés comme des échecs (« E »).

**Contenu :** Le travail de recherche doit compter 9 à 12 pages de texte (n'incluant pas la bibliographie) et comporter les sections suivantes :

- Une page titre respectant les normes de présentation du département.
- Une introduction d'environ 1 page présentant le sujet du travail, la question de recherche (problématique) et la réponse qu'il s'agira de valider (hypothèse).
- Une démonstration se déployant de manière structurée et cohérente sur plusieurs pages et offrant une réponse claire et nuancée à la question posée en introduction. Cette réponse doit se baser sur des études (et des sources si cela est possible) identifiées dans les notes infrapaginales.
- Une conclusion d'environ une page faisant la synthèse de la réponse proposée.
- Une bibliographie d'au moins 10 articles scientifiques et/ou monographies qui ont été mobilisés au cours de la démonstration.

**Normes et remise :** Le travail doit globalement correspondre aux normes de présentation du département. Le respect de ces normes fera partie de l'évaluation. Il doit être déposé en format papier en classe le 5 avril au début du cours et en format électronique sur Moodle selon les modalités suivantes :

- En format Word uniquement (.doc ou .docx).
- Intitulé en fonction du nom de famille et de la première lettre du prénom de l'auteur (par exemple : BérubéH.doc).

Les travaux qui n'auront pas été remis en format électronique selon ces modalités ne seront pas corrigés.

Les étudiants peuvent trouver les informations relatives aux normes de présentation du département ici (*Guide de rédaction en histoire – premier cycle*) :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

#### **4. Examen de fin de session**

**Valeur :** 40%

**Date de remise :** 26 avril

L'examen de fin de session, qui aura lieu en classe, sera composé de deux parties.

La première partie sera assez similaire à l'examen de mi-session. Vous devrez donc de nouveau répondre à **2 questions à développement court** (1-2 pages) à partir d'une liste de cinq questions proposées. Chaque réponse vaut 10 points. La matière couverte par ces questions inclut tout ce qui a été vu depuis la semaine de lecture, incluant les lectures au programme.

Dans la deuxième partie de l'examen, vous serez invité à répondre à **1 question synthèse à développement long** (3-5 pages) à partir d'une liste de quatre questions. Cette réponse vaut 20 points. Ces questions couvrent l'ensemble de la matière vue en classe et sont l'occasion d'en faire, jusqu'à un certain point, la synthèse.

Ici aussi, l'évaluation de l'examen ne tient pas compte de l'orthographe et de la grammaire (dans la mesure où le texte est compréhensible). Il n'est pas nécessaire d'intégrer une introduction ou une conclusion dans les réponses. Cela dit, ces réponses doivent proposer un argumentaire clair et précis, s'appuyant sur des éléments spécifiques vus en classe.

### **MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :**

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : [prog.integration@USherbrooke.ca](mailto:prog.integration@USherbrooke.ca)

### **RÈGLES EN CLASSE**

Retards : si, pour une raison ou une autre, vous arrivez en classe après le début du cours, prière de faire votre entrée aussi discrètement que possible et de vous installer à la place libre la plus proche de la porte d'entrée.

Absences et présences : je ne prendrai pas les présences lors du cours, même si elle est fortement encouragée si vous voulez réussir le cours. Si vous êtes absent, c'est votre responsabilité d'obtenir l'information qui a été diffusée en classe, qu'il s'agisse de la matière ou de directives concernant les évaluations.

Déranger la classe : par courtoisie, tant envers le professeur qu'envers vos collègues étudiants, ceux et celles qui dérangeront la classe de quelque manière que ce soit seront avertis et éventuellement expulsés de la salle de classe.

Téléphones cellulaires, ordinateurs portables, etc. : avant le début de la classe, prière de fermer la sonnerie de votre téléphone cellulaire et de tout autre appareil bruyant. De même, si les ordinateurs portables sont permis en classe, assurez-vous de ne les utiliser que pour prendre des notes. Écouter des films sur YouTube ou vous balader sur les médias sociaux risque de distraire vos collègues (voir la section « Déranger la classe ») et peut se faire ailleurs que dans la classe.

### **QUELQUES DETAILS ADDITIONNELS**

Disponibilités : je suis disponible les lundis en après-midi à mon bureau ou via Teams. Je prends mes courriels du lundi au vendredi durant les heures de bureau, mais soyez avertis que pour toute question qui demande plus qu'une réponse simple (quelques mots ou une phrase), je vais vous demander de venir me rencontrer. C'est généralement plus rapide et plus simple.

Retard dans la remise des travaux : tout travail remis en retard entraîne une pénalité de 10 % de la note par jour de retard (les samedis et les dimanches inclus). Les travaux doivent être remis en version papier au début du cours lors de la journée indiquée dans le plan de cours (et en version électronique sur Moodle). Tout travail remis après ce moment est considéré en retard.

Qualité de la langue : une pénalité allant jusqu'à 15 % de la note sera appliquée pour ce qui est de la qualité du français dans les travaux. Je vous recommande donc fortement l'utilisation de logiciels comme Antidote ou le recours à un lecteur externe.

## PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle- Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

## BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Atlas historique du Canada*, 3 vol., Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987-1993.
- Blake, Raymond *et. al.*, *Narrating a Nation : Canadian History Post-Confederation*, Whitby, McGraw-Hill Ryerson, 2010.
- Bothwell, Robert, *Une histoire du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- Brown, Craig, dir., *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1987.
- Bumsted, J.M., *The Peoples of Canada : A Post-Confederation History*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- Cardin, Jean-François et Claude Couture (avec la collaboration de Gratien Allaire), *Histoire du Canada. Espace et différences*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996.
- Charland, Jean-Pierre, *Une histoire du Canada contemporain de 1850 à nos jours*, Sillery (Québec), Septentrion, 2007.
- Conrad, Margaret, Alvin Finkel et Donald Fyson, *History of the Canadian Peoples : 1867 to the Present*, Toronto, Pearson Canada, 2014.
- Couturier, Jacques Paul (avec la collaboration de Wendy Johnston et Réjean Ouellette), *Un passé composé. Le Canada de 1850 à nos jours*, 2<sup>e</sup> éd., Moncton, Les Éditions d'Acadie, 2000.
- Cuthbert Brandt, Gail *et. al.*, *Canadian Women: A History*, Toronto, Nelson/Thomson, 3<sup>e</sup> édition, 2011.
- Dickason Olive Patricia, *Les Premières Nations*, Québec, Septentrion, 1996.
- Dickinson John A. et Young Brian, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 2009.
- Francis, R.D., R. Jones et D.B. Smith, *Destinies. Canadian History since Confederation*, Toronto, Rinehart and Winston, 5<sup>e</sup> édition, 2004.
- Friesen Gerald, *The Canadian Prairies: a History*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.
- Linteau, Paul-André, *Histoire du Canada*, Paris, Presses universitaires de France (collection « Que sais-je? »), 3<sup>e</sup> édition, 2007.
- Nelles, Vivian H., *Une brève histoire du Canada*, Montréal, Fides, 2005.
- Norrie Kenneth et Douglas Owrarn, *A History of the Canadian Economy*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich, 1991.

# L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

---

## Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

### **Par plagiat, on entend notamment :**

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

---

## **Autrement dit : mentionnez vos sources**

---